SESSION 2015
Métropole - Réunion

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E7-2 ETUDE DE CAS

Option : Aménagements paysagers

Durée : 5 heures

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **règle à échelle, matériel de dessins et calculatrice**

Rappel : Au cours de l'épreuve, la calculatrice est autorisée pour réaliser des opérations de calcul, à partir des données fournies par le sujet.

Tout autre usage est interdit.

Le sujet comporte 17 pages

L'annexe A est à rendre avec la copie

SUJET

AMENAGEMENT du Collège François RABELAIS

Les quatre situations-problèmes peuvent être traitées de façon indépendante.

Principaux acteurs de l'opération :

Le Conseil général est maître d'ouvrage dans l'opération d'aménagement du collège François Rabelais. Le paysagiste conseil du département a été associé à la conception des espaces extérieurs. La maîtrise d'œuvre est confiée à un bureau d'études extérieur. L'entreprise Petipa est titulaire du lot espaces verts.
Le plan général de l'opération est présenté dans le **document 1**.

<u>SITUATION-PROBLÈME N°1</u> : Planification du chantier *(4 points)*

Vous êtes ***l'assistant du conducteur de travaux*** de l'entreprise Petipa chargé du lot espaces verts de ce chantier.

Ce lot a été planifié sur 11 jours de travail effectif. A la veille du début du chantier, un important retard d'autres chantiers de l'entreprise vous oblige à revoir le planning initial (**document 2**).

<u>QUESTION</u>

Proposez une modification du planning en respectant les contraintes suivantes :

- l'effectif maximum journalier à votre disposition est de 8 personnes,
- sur les jours 4, 5 et 6 vous n'aurez plus que 5 personnes maximum à votre disposition,
- la cour en stabilisé devra être réalisée avant les plantations,
- l'allée béton doit être faite avant l'allée en « stabilisé »,
- l'entreprise ne travaille qu'avec son propre personnel,
- aucune des tâches proposées ne peut-être morcelée,
- les tâches du chemin critique dans le planning ne peuvent pas se chevaucher,
- la durée des tâches ne peut pas être modifiée car les effectifs proposés dans le planning tiennent compte des contraintes de matériel de l'entreprise.

Pour le nouveau planning, vous utiliserez l'**ANNEXE A que vous remettrez avec votre copie**.

SITUATION-PROBLÈME N°2 : Commande de végétaux *(6 points)*

Vous êtes ***l'assistant du paysagiste conseil*** du Conseil général.

La fourniture des végétaux n'est pas prévue dans le marché du lot espaces verts. Afin de végétaliser l'ensemble du site (**document 1**), le département qui a la charge financière des collèges, a demandé au paysagiste de son service d'aménagement de fournir une liste d'arbres et d'arbustes (voir tableau ci-dessous).

Quantité	NOM	Présentation
2	Arbre à perruque	Jeune sujet
2	Chalef	Jeune sujet
10	Chèvrefeuille arbustif /Camérisi	Jeune sujet
5	Corète du Japon	Jeune sujet
2	Cornouiller mâle	Sujet solitaire
3	Fusain d'Europe	Jeune sujet
2	Laurier du Portugal	Jeune sujet
3	Laurier tin	Jeune sujet
3	Lilas des Indes	Touffe
1	Pommier à fleurs	Tige
30	Poirier d'ornement	Tige

Le budget disponible réservé aux fournitures de végétaux ainsi qu'à leur livraison est de **7 800 €** T.T.C. Cette somme correspond à une subvention accordée par le Conseil général. Ce prix doit comprendre le total des fournitures et les frais éventuels de livraison.

La commande de végétaux doit nécessairement être effectuée auprès des fournisseurs habituels du département (pépinière ***Parrotia***, pépinière ***Ginkgo***).

Des extraits des catalogues respectifs des deux pépinières sont fournis dans les **documents 3 et 4**.

Le **document 5** est un extrait d'un document de travail utilisé par le paysagiste (doc interne BE) pour vérifier les noms des plantes.

QUESTION

Vous devez réaliser la commande des végétaux correspondant strictement à la liste établie. Votre réponse présentera des documents précis correspondant aux écritures règlementaires. Les étapes du raisonnement seront clairement rédigées.

<u>SITUATION-PROBLÈME N°3</u> : Panne de la mini pelle FCR 38 *(4 points)*

Vous êtes ***l'adjoint du conducteur de travaux*** de l'entreprise Petipa.

La mini pelle (modèle FCR 38, masse 3200 kg, 4850 heures) tombe brutalement en panne au moment de l'utilisation pour les plantations à mi-parcours du chantier. Les fonctions hydrauliques ne répondent plus.

<u>QUESTIONS</u>

Indiquez, en les hiérarchisant, les étapes d'une réaction appropriée de façon à minimiser l'impact de cette panne sur le déroulement des travaux.

D'autre part, il s'avère que les conditions d'utilisation réglementaires de la mini pelle n'étaient pas respectées. Vous décidez de rédiger à l'intention de l'ensemble du personnel une fiche détaillée des conditions à réunir pour une utilisation en sécurité de la mini pelle.

<u>SITUATION-PROBLÈME N°4</u> : Défectuosité sur l'allée pour les personnes à mobilité réduite *(6 points)*

Vous êtes ***l'assistant de l'architecte paysagiste*** maître d'œuvre de ce chantier.

L'allée en « stabilisé » PMR (C sur le **document 1**) a déjà été réalisée, les travaux ne sont pas encore réceptionnés.

Lors d'une visite avec le maître d'œuvre vous constatez l'apparition d'un problème sur cette l'allée.

Le premier tronçon entre les virages W et X (repérés sur le **document 6**) présente dans les deux virages des traces de ravinement longitudinal.

<u>QUESTION</u>

A la demande de l'architecte maître d'œuvre, vous devez réaliser un **diagnostic argumenté sur l'état de l'allée et proposer une solution pour remédier à cette situation**. Cette solution devra être suffisamment explicitée pour être présentable devant le maître d'ouvrage.

DOCUMENT 1 - Plan d'ensemble du collège

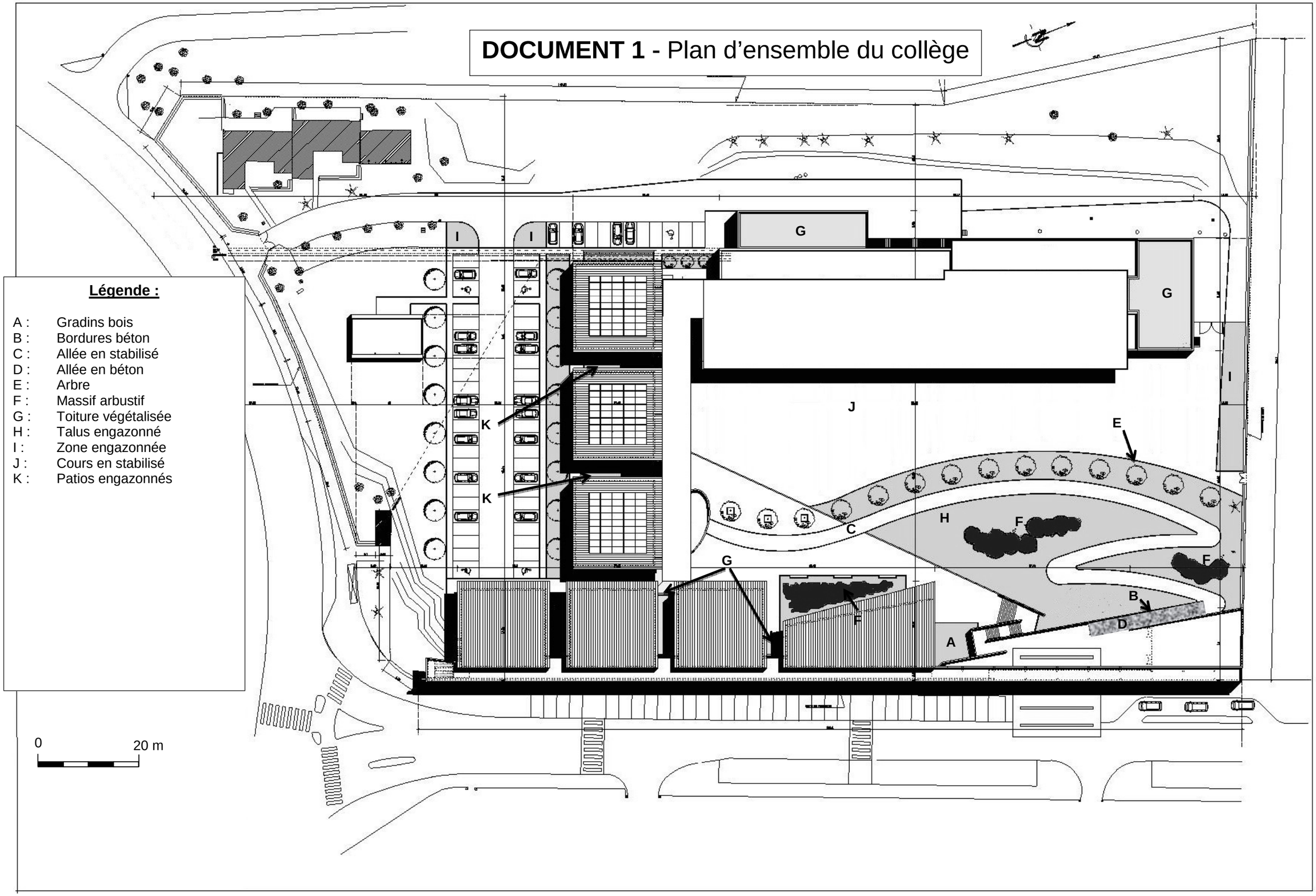

DOCUMENT 2 : AMÉNAGEMENT Collège François Rabelais

Correspondance avec le DOC N°1	CHANTIER collège TACHES	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7	Jour 8	Jour 9	Jour 10	Jour 11
A	Réalisation gradins bois	3	3	3	3							
B	Réalisation bordures béton	3	3	3	3							
C	Réalisation allée en stabilisé					2	2					
D	Réalisation allée en béton				2							
E1	Réalisation fosse plantation arbres							1				
E2	Plantation arbres								3			
F1	Préparation sol massifs							1				
F2	Plantation arbustes								2	2		
G1	Préparation toitures			3	3	3	3					
G2	Pose des plaques précultivées sur toiture							2				
H	Engazonnement du talus										1	1
I	Autres engazonnements								2			
J	Réalisation de la cours en stabilisée			2	2	2	2					
K	Engazonnement des patios									1		
	Personnel: effectif cumulé :	6	6	11	13	7	7	4	7	3	1	1

Tâche critique (sans modifications possibles)

DOCUMENT 3 : PÉPINIÈRE PARROTIA

Extrait du catalogue (page 1/2)

DESIGNATION	Force	Conditionnement	Prix Unitaire H.T €
Abelia x grandiflora	Touffe 2x Trp. 40/60	C3L	**4,40**
Berberis thunbergii	Touffe 1x Trp.60/100	R.N.	**5,00**
Buddleja davidii	40/60	C3L	**4,20**
Callicarpa bodinieri	40/60	C3L	**6,40**
Ceanothus x delilianus	Touffe 2x Trp. 40/60	C3L	**15,90**
Cornus mas	Tige solitaire 3x Trp. 12/14	M.G.	**223,60**
Cotinus coggygria	Touffe 2x Trp .5/7 br 40/60	R.N.	**5,50**
Elaeagnus x ebbingei	Touffe 2x Trp. 60/80	Motte	**10,00**
Euonymus europaeus	Touffe 2x Trp. 40/60	R.N	**3,60**
Forsythia x intermedia	30/40	C3L	**4,70**
Ilex aquifolum	Touffe 2x Trp. 40/60	Motte	**26,00**
Kolkwitzia amabilis	40/60	C3L	**5,50**
Malus floribunda	Baliveau 2x Trp. 150/200	R.N.	**21,80**
Perovskia atriplicifolia	Touffe 2x Trp. 40/60	C3L	**17,40**
Philadelphus coronarius	Touffe 2x Trp. 60/100	C3L	**8,40**
Prunus lusitanica	Touffe 2x Trp. 60/80	Motte	**14,50**
Pyracantha hybride	Touffe 2x Trp. 40/60	C2L	**6,15**
Pyrus calleyriana 'Chanticleer'	Tige fléchée solitaire 3x Trp. 16/18	M.G.	**214,50**
Viburnum tinus	40/60	C5L	**14,60**

CONDITIONS DE VENTE

Les indications portées à notre catalogue ou autres prospectus ont une valeur purement indicative : les commandes passées en référence de ces documents ne seront exécutées qu'en cas d'acceptation des dites commandes par nous et de disponibilité des sujets commandées.

COMMANDES
Les commandes doivent indiquer de façon claire et parfaitement lisible, les noms et adresse de l'acheteur. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière de l'acheteur aux conditions de vente et aux prix figurant sur les documents commerciaux du vendeur. Les prix ont été établis en fonction des conditions économiques de l'année en cours.
Ils pourront subir des modifications si des fluctuations économiques interviennent au cours de la saison de vente.
Les prix facturés sont ceux en vigueur au jour de l'acceptation de la commande.

ACCEPTATION OU CONFIRMATION DE COMMANDES
Si le vendeur n'a pas été payé d'une livraison précédente dans le délai convenu, il peut refuser d'exécuter un contrat. Sa décision est notifiée par écrit à l'acheteur.

LIVRAISONS
Les prix sont établis départ **H.T**.
Les emballages ne sont jamais repris sauf accord entre les parties. La préparation des marchandises est faite dans le délai convenu contractuellement (minimum deux jours ouvrables).

DOCUMENT 3 : PÉPINIÈRE PARROTIA (suite et fin)

Extrait du catalogue (page 2/2)

Toutefois, l'acheteur ne peut annuler la commande en cas de retard de livraison dû à un cas de force majeur.
A défaut de précision contraire, la livraison a lieu au domicile de l'acheteur ou à son principal établissement.
Selon l'usage et la loi, les produits horticoles sont considérés comme agréés dans les magasins d'emballage du vendeur. Ils voyagent aux frais de l'acheteur et à ses risques et périls. Il s'ensuit que le destinataire est seul qualifié pour faire une réclamation auprès des transporteurs responsables si les délais d'acheminement sont dépassés ou les colis détériorés.

Tarifs de livraison :

Commande :

- de **0 à 3000** euros : **100** euros de livraison
- de **3001 à 6000** euros : **150** euros
- supérieure à **6001** euros : **200** euros

Clauses et réserves de propriété

Le transfert de propriété d'une marchandise livrée ne s'effectuera qu'après paiement complet du prix. L'acheteur peut cependant revendre ou transformer ces marchandises dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement.

RÉCLAMATIONS

Au cas où un acheteur aurait à se plaindre d'un lot de marchandises, il ne peut en refuser la réception sans nous en avoir référé.
Tout refus de prendre livraison doit être notifié au vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception envoyé dans les trois jours suivant la livraison, compte non tenu de dimanches et jours fériés. Il devra après en avoir référé au vendeur, en retourner la totalité dans les mêmes délais, les frais de transport, aller comme retour, restant à sa charge.

GARANTIE DE REPRISE

La reprise des végétaux fournis dépendant des soins donnés à l'arrivée, de la préparation du sol, des circonstances, de l'exécution de la plantation ou de la mise en culture, ainsi que de nombreux autres facteurs qui échappent au contrôle et à l'autorité du vendeur, celui-ci n'en assume jamais la garantie.
La responsabilité du vendeur ne peut être engagée en cas d'échec de la culture.
La responsabilité du vendeur ne peut être engagée lorsque l'acheteur exige la préparation et la livraison des végétaux à racines nues en dehors des conditions physiologiques normales d'expédition.
Nous apportons toujours le plus grand soin à la préparation et à l'exécution des commandes. Cependant, nous tenons toujours compte des justes réclamations qui nous sont adressées dans les 8 jours de réception de la commande.

PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

- Les prix sont établis pour un an, sauf de cas de force majeur. Les prix s'entendent hors taxes ; la TVA sera facturée au taux de 10%.
- Sauf précision contraire, la livraison a lieu à l'adresse de l'acheteur. Dans le cas où le lieu de livraison n'aurait pas été trouvé, l'acheteur est responsable des végétaux, objets de sa commande.
- Les factures sont payables à 60 jours.
- En cas non-paiement de nos factures aux époques fixées, les sommes dues seront majorées de plein droit après mise en demeure, de 1,5% par mois sans que cette clause mise à l'exigibilité de la dette.

CONTENTIEUX

En cas de litige, seuls les tribunaux sont compétents. Même en cas d'appel en garantie ou pluralité de défenseurs.

Pépinière PARROTIA /www.pepiniereparrotia.fr/email : contact@pepiniereparrotia.fr

DOCUMENT 4 : PÉPINIÈRE GINKGO

Extrait du catalogue (pages 1/3)

NOM	Force	Conditionnement	Prix Unitaire H.T €
Abelia x grandiflora	Touffe 2x Trp. 40/60	C3L	5,80
Berberis thunbergii	Touffe 1x Trp.60/100	R.N.	4,80
Buddleja davidii	40/60	C3L	6,10
Callicarpa bodinieri	40/60	C3L	7,40
Ceanothus x delilianus	Touffe 2x Trp. 40/60	C3L	12,20
Forsythia x intermedia	30/40	C3L	3,70
Ilex aquifolum	Touffe 2x Trp. 40/60	Motte	20,00
Kerria japonica	40/60	C3L	4,10
Kolkwitzia amabilis	40/60	C3L	5,50
Lagerstroemia indica	Touffe	C15L	26,50
Lonicera pileata	20/30	C3L	2,80
Perovskia atriplicifolia	Touffe 2x Trp. 40/60	C3L	16,90
Philadelphus coronarius	Touffe 2x Trp. 60/100	C3L	7,50
Pyracantha hybride	Touffe 2x Trp. 40/60	C2L	8,60
Pyrus calleyriana 'Chanticleer'	Tige fléchée solitaire 3xTrp. 16/18	M.G.	224,00

DOCUMENT 4 : PÉPINIÈRE GINKGO (suite)

Extrait du catalogue (pages 2/3)

Conditions générales 2015

Commande.

Conditions de commande.

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière de l'acheteur aux conditions générales, les prix seront transmis sur demande et pourront subir des modifications en fonction des fluctuations économiques intervenant au cours de la saison de vente. L'acheteur sera informé, s'il y a lieu, de ces modifications avant expédition. Les prix facturés seront ceux en vigueur le jour de la livraison.

Acceptation ou confirmation de commande.

1- Le fait de passer commande implique l'adhésion entière de l'acheteur aux présentes conditions de vente. Tout arrangement ou clause spéciale de l'acheteur non conforme à ces conditions n'est obligatoire pour le vendeur que s'il l'a accepté par écrit.

2- A moins d'ordre contraire exprimé par écrit par l'acheteur, le vendeur se réserve le droit de remplacer les articles manquants dans la variété ou la force demandé par d'autres de la variété, de la force et du prix qui s'en rapprochent le plus.

Livraison.

Emballage et expédition.

Nous livrons à notre charge pour une valeur minimale de 7 000€. Pour des sommes inférieures, nous demandons une participation de 5% du prix de vente avec un minima de 50€ H.T. Les marchandises vendues sont considérées comme agréées dans les magasins d'emballage du vendeur. Elles voyagent aux frais de l'acheteur et à ses risques et périls.

Délais de livraison.

Les expéditions ont lieu en fonction de la date d'arrivée des commandes, sous réserve des possibilités techniques et des conditions météorologiques. Les précisions données quant aux délais de livraison ne sont qu'indicatives, et aucun refus d'envoi n'est admis pour avance ou retard dans la livraison, dès lors que ladite livraison a eu lieu dans les limites de la période normale de plantation ou, si elle a lieu en dehors, que le retard ou l'avance en cause n'ont pu être eux-mêmes susceptibles de compromettre la reprise.

Garanties accordées par le vendeur.

1- Le vendeur n'est responsable ne de la floraison ni de la reprise des végétaux vendus.

2- Le vendeur est tenu de répondre des vices apparents si l'acheteur l'en saisit par lettre recommandée dans les 5jours suivant la réception de la marchandise. En cas de réclamation justifiée, l'acheteur a le choix de se faire rembourser le prix, de demander le remplacement de la marchandise moyennant une diminution de prix.

3- Aucune contestation concernant l'authenticité des variétés ne pourra être faite passée l'expiration de la première période végétative permettant de connaître l'erreur commise.

Renonciation de la part de l'acheteur.

Si, avant l'expédition de la marchandise, l'acheteur annule entièrement ou partiellement sans raison valable une commande qu'il a passée, il est tenu de payer au vendeur une indemnité d'un montant égal à 30% de la valeur de la commande ou partie de commande annulée sans que le vendeur ait à fournir la preuve qu'il a subi une perte en raison de cette annulation.

DOCUMENT 4 : PÉPINIÈRE GINKGO (suite et fin)

Extrait du catalogue (pages 3/3)

Paiement.

Modalités de paiement.

1- Les factures sont payables net et sans escompte à 60 jours de la livraison.

2- Au-delà de 60 jours, leur montant pourra être majoré de pénalités, qui seront au moins équivalente au résultat de l'application d'un taux égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal, soit actuellement 15,60% l'an.

3- Le non-paiement d'une échéance quelconque entraînera, d'autre part et automatiquement, l'exigibilité de la totalité du solde restant dû et la suspension des livraisons.

4- La vente effectuée à un acheteur avec lequel nous ne sommes pas déjà en relation d'affaires est toujours payable d'avance en totalité, la livraison d'un commande non accompagnée du paiement. Pour une première commande, fournir un relevé d'identité bancaire.

Clause de propriété.

Le vendeur se réserve la propriété des marchandises reçues jusqu'au complet paiement des marchandises (cf loi n°80.335 du 12 mai 1980).

Application des prix.

Les prix unitaires H.T. seront communiqués sur demande et seront majorés de la T.V.A. en vigueur au jour de la facturation (10 %). **Pour un montant supérieur à 7 000€, une remise de 8 % sera appliquée sur le montant H.T**.

Recours contre les transporteurs.

Arrivage par temps de gelée.

En cas d'arrivage par temps gelée, placer les colis sans les déballer dans un local tempéré, non chauffé, où le dégel se fera lentement et sans dommage.

Retard dans l'acheminement des marchandises.

L'acheteur est toujours seul juge et responsable des réclamations à faire à l'arrivée. Lorsque les délais de transport sont dépassés, le destinataire dispose d'un délai de trois jours, non compris les jours fériés, pour notifier suivant les cas :

- Soit au service des litiges S.N.C.F.
- Soit au transporteur routier.

Par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée, sa protestation motivée.

Assurances.

Lorsque les marchandises sont assurées, le destinataire doit observer strictement, en cas d'avarie, les stipulations de la police d'Assurance.

Pépinière Ginkgo / www.pepiniereginkgo.fr / email : contact@pepiniereginkgo.fr

DOCUMENT 5 : (doc interne BE)
Liste arbres et arbustes (page 1/3)

Genre	Espèce	Cultivar	Nom Français
Abelia	grandiflora (x)		Abélie à grandes fleurs
Abelia	hybride	Edward Goucher'	Abélie 'Edward Goucher'
Acer	palmatum	Atropurpureum'	Erable japonais à feuilles poupres
Amelanchier	canadensis		Amelanchier
Arbutus	unedo		Arbousier, Arbre aux fraises
Arbutus	unedo	Rubra'	Arbousier à fleurs rose foncé
Aronia	arbutifolia	Brillant'	Aronia 'Brillant'
Atriplex	halimus		Arroche halime ou Pourpier de mer
Aucuba	japonica		Aucuba du Japon
Aucuba	japonica	Crotonifolia'	Aucuba du Japon 'Crotonifolia'
Aucuba	japonica	Variegata'	Aucuba du Japon panaché
Berberis	buxifolia	Nana'	Epine vinette à feuilles de buis
Berberis	darwinii		Epine vinette de Darwin
Berberis	hybride	Chenault'	Epine vinette de Chenault
Berberis	hybride	Red Jewel'	Epine Vinette 'Red Jewel'
Berberis	julianae		Berberis de Julian
Berberis	ottawensis (x)	Auricoma'	Epine Vinette 'Auricoma'
Berberis	ottawensis (x)	Superba'	Epine Vinette 'Superba'
Berberis	stenophylla (x)		Epine vinette à petites feuilles
Berberis	thunbergii	Atropurpurea'	Epine Vinette du Japon 'Atropurpurea'
Berberis	thunbergii	Atropurpurea Nana'	Epine Vinette du Japon 'Atropurpurea Nana'
Berberis	thunbergii	'Red Chief'	Epine Vinette du Japon 'Red Chief'
Berberis	thunbergii	Rose Glow'	Epine Vinette du Japon 'Rose Glow'
Berberis	verruculosa		Epine vinette verruqueuse
Buddleja	davidii		Arbre aux papillons
Buddleja	davidii	Black Night'	Arbre aux papillons
Buddleja	davidii	Empire blue'	Arbre aux papillons
Buddleja	davidii	Royal Red'	Arbre aux papillons
Buddleja	davidii	White Profusion'	Arbre aux papillons
Buxus	sempervirens	Elegans'	Buis panaché
Buxus	sempervirens	Pyramidalis'	Buis de Hollande
Buxus	sempervirens	Rotundifolia'	Buis à feuilles rondes
Buxus	sempervirens	Suffruticosa'	Buis à bordure
Callicarpa	bodinieri	Profusion'	Callicarpa 'Profusion'
Caryopteris	clandonensis (x)		Spirée bleue
Caryopteris	clandonensis (x)	Heavenly blue'	Spirée bleue
Ceanothus	hybride	Burkwoodii'	Céanothe
Ceanothus	hybride	Gloire de Versailles'	Céanothe
Ceanothus	hybride	Marie Simon'	Céanothe
Ceanothus	hybride	Perle Rose'	Céanothe
Ceanothus	hybride	Puget Blue'	Céanothe
Ceanothus	hybride	Topaze'	Céanothe
Ceanothus	hybride	Trewithen Blue'	Céanothe
Chaenomeles	speciosa	Nivalis'	Cognassier du Japon
Chaenomeles	superba (x)	Crimson and Gold'	Cognassier du Japon
Chaenomeles	superba (x)	Elly Mossel'	Cognassier du Japon
Chaenomeles	superba (x)	Ernst Finken'	Cognassier du Japon
Chaenomeles	superba (x)	Nicoline'	Cognassier du Japon
Chimonanthus	praecox		Chimonanthe odorant
Choisya	ternata		Oranger du Mexique
Colutea	arborescens		Baguenaudier, sené d'Europe, Arbre aux vessies
Cornus	alba	Elegantissima'	Cornouiller blanc
Cornus	alba	Gouchaultii'	Cornouiller doré
Cornus	alba	Sibirica'	Cornouiller blanc
Cornus	mas		Cornouiller mâle ou des haies, bois de fer
Cornus	sanguinea		Cornouiller sanguin, bois puant, bois rouge
Cornus	stolonifera	Flaviramea'	Cornouiller stolonifère
Cornus	stolonifera	Kelsey'	Cornouiller stolonifère
Coronilla	emerus		Coronille des jardins, Coronille arbrisseau
Corylopsis	pauciflora		Corylopsis
Corylus	avellana		Noisetier commun, Coudrier, Avelinier
Corylus	avellana	Contorta'	Noisetier tortueux
Corylus	avellana	Heterophylla'	Noisetier à feuilles laciniées
Corylus	maxima	Purpurea'	Noisetier pourpre
Cotinus	coggygria		Arbre à perruque
Cotinus	coggygria	Purpureus'	Arbre à perruque
Cotinus	coggygria	Royal Purple'	Arbre à perruque pourpre
Cotinus	coggygria	Rubrifolius'	Arbre à perruque pourpre
Cotoneaster	dammeri		Cotoneaster rampant
Cotoneaster	dammeri	'Major'	Cotoneaster
Cotoneaster	franchetii		Cotoneaster
Cotoneaster	horizontalis		Cotoneaster horizontal
Cotoneaster	hybride	Eichholz'	Cotoneaster
Cotoneaster	hybride	Skogholm'	Cotoneaster
Cytisus	hybride	Burkwoodii'	Genêt hybride
Cytisus	hybride	Lena'	Genêt hybride
Cytisus	praecox (x)	Albus'	Genêt précoce
Cytisus	praecox (x)	Allgold'	Genêt précoce
Cytisus	praecox (x)	Hollandia'	Genêt précoce
Cytisus	scoparius		Genêt à balai, Brande
Cytisus	scoparius	f. andreanus	Genêt à balai
Danae	racemosa		Laurier d'Alexandrie

DOCUMENT 5 : (doc interne BE) (suite)
Liste arbres et arbustes (page 2/3)

Genre	Espèce	Cultivar	Nom Français
Deutzia	gracilis		Deutzie naine
Deutzia	hybride	Mont Rose'	Deutzie hybride
Deutzia	magnifica (x)		Deutzie
Deutzia	rosea (x)	Carminea'	Deutzie
Deutzia	scabra	Pride of Rochester'	Deutzie
Diervilla	splendens (x)		Diervilla
Elaeagnus	angustifolia		Olivier de Bohême
Elaeagnus	ebbingei (x)		Chalef
Elaeagnus	multiflora		Goumi du Japon
Elaeagnus	pungens	Maculata'	Chalef piquant
Escallonia	hybride	Donard Radiance'	Escallonia
Escallonia	hybride	Langleyensis'	Escallonia
Escallonia	rubra	var. macrantha	Escallonia
Euonymus	europaeus		Fusain d'Europe, bonnet carré ou bonnet de prêtre
Euonymus	europaeus	Red Cascade'	Fusain d'Europe
Euonymus	fortunei	Coloratus'	Fusain rampant
Euonymus	fortunei	Dart's Blanket'	Fusain rampant
Euonymus	fortunei	Emerald Gaiety'	Fusain rampant
Euonymus	fortunei	Emerald 'n Gold'	Fusain rampant
Euonymus	fortunei	Sunspot'	Fusain rampant
Euonymus	japonicus		Fusain du Japon
Euonymus	japonicus	Aureomarginatus'	Fusain du Japon
Euonymus	japonicus	President Gauthier'	Fusain du Japon
Euonymus	phellomanus		Fusain
Forsythia	hybride	Spring Glory'	Forsythia
Forsythia	intermedia (x)	Lynwood'	Forsythia
Forsythia	intermedia (x)	Spectabilis'	Forsythia
Forsythia	intermedia (x)	Weekend'	Forsythia
Genista	lydia		Genêt de Syrie
Genista	tinctoria	Royal Gold'	Genêt des teinturiers
Grevillea	rosmarinifolia		Grévillea
Hamamelis	mollis		Noisetier de sorcière
Hamamelis	mollis	Pallida'	Noisetier de sorcière
Hebe	brachysiphon		Véronique arbustive
Hebe	hybride	La Séduisante'	Véronique arbustive
Hibiscus	syriacus		Mauve en arbre
Hibiscus	syriacus	Diana'	Mauve en arbre
Hibiscus	syriacus	Pink Giant'	Mauve en arbre
Hibiscus	syriacus	Red Heart'	Mauve en arbre
Hibiscus	syriacus	Russian Violet'	Mauve en arbre
Hibiscus	syriacus	William R. Smith'	Mauve en arbre
Hibiscus	syriacus	Woodbridge'	Mauve en arbre
Hippophae	rhamnoïdes		Argousier, Saule épineux
Hydrangea	macrophylla	Benelux-Grp.'	Hortensia des jardins
Hydrangea	paniculata	Grandiflora'	Hortensia paniculé
Hydrangea	paniculata	Tardiva'	Hortensia paniculé
Hydrangea	sargentiana		Hortensia
Hypericum	hybride	Hidcote'	Millepertuis arbustif
Hypericum	inodorum (x)	Elstead'	Millepertuis
Hypericum	kouytchense		Millepertuis
Hypericum	moserianum (x)		Millepertuis
Hypericum	moserianum (x)	Tricolor'	Millepertuis
Ilex	aquifolium	Alaska'	Houx
Ilex	aquifolium	Madame Briot'	Houx
Ilex	meserveae (x)	Blue Maid'	Houx Américain
Ilex	meserveae (x)	Blue Prince'	Houx Américain
Ilex	meserveae (x)	Blue Princess'	Houx Américain
Kerria	japonica	Pleniflora'	Corête du Japon
Kolkwitzia	amabilis		Buisson de beauté
Kolkwitzia	amabilis	Pink Cloud'	Kolkwitzia
Laburnum	anagyroïdes		Cytise commun, faux ébénier, pluie d'or
Laburnum	watereri (x)	Vossii'	Cytise hybride de Vos
Lagerstroemia	indica		Lilas des Indes
Lavandula	angustifolia		Lavande vraie
Lavandula	angustifolia	Hidcote'	Lavande vraie
Lavandula	angustifolia	Munstead'	Lavande vraie
Lavandula	intermedia (x)	Dutch Grp.'	Lavande bâtarde ou hollandaise
Lavandula	intermedia (x)	'Grosso'	Lavande
Lespedeza	thunbergii		Lespedeza
Ligustrum	delavayum		Troène
Ligustrum	japonicum		Troène du Japon
Ligustrum	ovalifolium		Troëne de Californie
Ligustrum	ovalifolium	Aureum'	Troëne de Californie doré
Ligustrum	sinense		Troëne de Chine
Lonicera	nitida		Camerisier à petites feuilles
Lonicera	nitida	'Elegant'	Camerisier à petites feuilles
Lonicera	nitida	Maigrün'	Camerisier à petites feuilles
Lonicera	pileata		Camerisier rampant
Lonicera	tatarica	Hack's Red'	Chèvrefeuille de Tartarie
Mahonia	aquifolium		Mahonia à feuilles de houx
Mahonia	aquifolium	'Apollo'	Mahonia
Mahonia	media (x)	Winter Sun'	Mahonia

DOCUMENT 5 : (doc interne BE) (suite et fin)
Liste arbres et arbustes (page 3/3)

Genre	Espèce	Cultivar	Nom Français
Malus	floribunda		Pommier à fleurs
Nandina	domestica		Bambou sacré
Osmanthus	burkwoodii (x)		Osmanthe
Osmanthus	delavayi		Osmanthe
Paeonia	suffruticosa-Grp.		Pivoine en arbre
Philadelphus	coronarius		Seringat des jardins
Philadelphus	hybride	Belle Etoile'	Seringat hybride
Philadelphus	hybride	'Bouquet Blanc'	Seringat hybride
Philadelphus	virginalis (x)	Minnesota Snowflake'	Seringat
Phillyrea	latifolia		Filaria
Photinia	fraseri (x)	Red Robin'	Photinia
Pittosporum	tenuifolium	Variegatum'	Pittosporum
Pittosporum	tobira		Pittosporum
Pittosporum	tobira	Nanum'	Pittosporum
Potentilla	fruticosa		Potentille
Potentilla	fruticosa	Abbotswood'	Potentille
Potentilla	fruticosa	Tangerine'	Potentille
Prunus	cistena (x)		Prunier à feuilles pourpres
Prunus	laurocerasus		Laurier cerise ou Laurier amande
Prunus	laurocerasus	Caucasica'	Laurier cerise ou Laurier amande
Prunus	laurocerasus	Herbergii'	Laurier de Westphalie
Prunus	laurocerasus	Zabeliana'	Laurier cerise ou Laurier amande
Prunus	lusitanica		laurier du Portugal
Prunus	tenella	'Fire Hill'	Amandier nain
Punica	granatum	Legrellei'	Grenadier
Punica	granatum	Nana'	Grenadier
Pyracantha	hybride	Dart's Red'	Buisson ardent
Pyracantha	hybride	Mohave'	Buisson ardent
Pyracantha	hybride	Orange Glow'	Buisson ardent
Pyracantha	hybride	Saphyr Orange Cadange'	Buisson ardent
Pyracantha	hybride	'Saphyr Rouge Cadrou'	Buisson ardent
Pyrus	calleyriana	'Chanticleer'	
Rhus	typhina		Sumac de Virginie
Ribes	sanguineum	King Edouard VII'	Groseillier à fleurs
Ribes	sanguineum	'Pulborough Scarlet'	Groseillier à fleurs
Robinia	boyntonii		Acacia rose
Rosmarinus	officinalis		Romarin
Rubus	fruticosus	'Green Wave'	Ronce
Rubus	tricolor		Ronce
Salix	caprea	Kilmarnock'	Saule marsault pleureur
Sambucus	nigra	Aureomarginata'	Sureau noir à folioles bordées de jaune
Skimmia	japonica		Skimmia du Japon
Skimmia	japonica	Rubella'	Skimmia du Japon
Spartium	junceum		Genêt d'Espagne
Spiraea	arguta (x)		Spirée
Spiraea	billardii (x)		Spirée
Spiraea	cinerea (x)	Grefsheim'	Spirée
Spiraea	japonica	Anthony Waterer'	Spirée du Japon
Spiraea	japonica	Goldflame'	Spirée du Japon
Spiraea	japonica	Little Princess'	Spirée du Japon
Spiraea	nipponica	Snowmound'	Spirée du Japon
Spiraea	thunbergii		Spirée
Spiraea	vanhouttei (x)		Spirée
Symphoricarpos	chenaultii (x)	Hancock'	Symphorine
Symphoricarpos	doorenbosii (x)	White Hedge'	Symphorine
Syringa	afghanica		Lilas
Syringa	vulgaris	Arthur William Paul'	Lilas des jardins
Syringa	vulgaris	Charles joly'	Lilas des jardins
Syringa	vulgaris	Katherine Havemeyer'	Lilas des jardins
Syringa	vulgaris	Madame Lemoine'	Lilas des jardins
Syringa	vulgaris	Michael Buchner'	Lilas des jardins
Syringa	vulgaris	'Mrs Edward Harding'	Lilas des jardins
Tamarix	ramosissima		Tamaris à floraison estivale
Tamarix	ramosissima	Pink Cascade'	Tamaris à floraison estivale 'Cascade Rose'
Tamarix	tetrandra		Tamaris commun
Viburnum	bodnantense (x)	Charles Lamont'	Viorne
Viburnum	burkwoodii (x)		Viorne
Viburnum	carlcephalum (x)		Viorne
Viburnum	opulus	Roseum'	Boule de neige
Viburnum	plicatum	Lanarth'	Viorne
Viburnum	plicatum	Mariesii'	Viorne
Viburnum	plicatum	Watanabe'	Viorne
Viburnum	rhytidophyllum		Viorne à feuilles ridées
Viburnum	tinus		Laurier tin
Vitex	agnus-castus		Arbre au poivre, Gattilier
Weigela	florida	'Purpurea'	Weigelia
Weigela	florida	Variegata'	Weigelia
Weigela	hybride	'Lucifer'	Weigelia
Yucca	filamentosa		Yucca

DOCUMENT 6 – Extrait du plan de géomètre et des niveaux
(projet collège F. Rabelais)

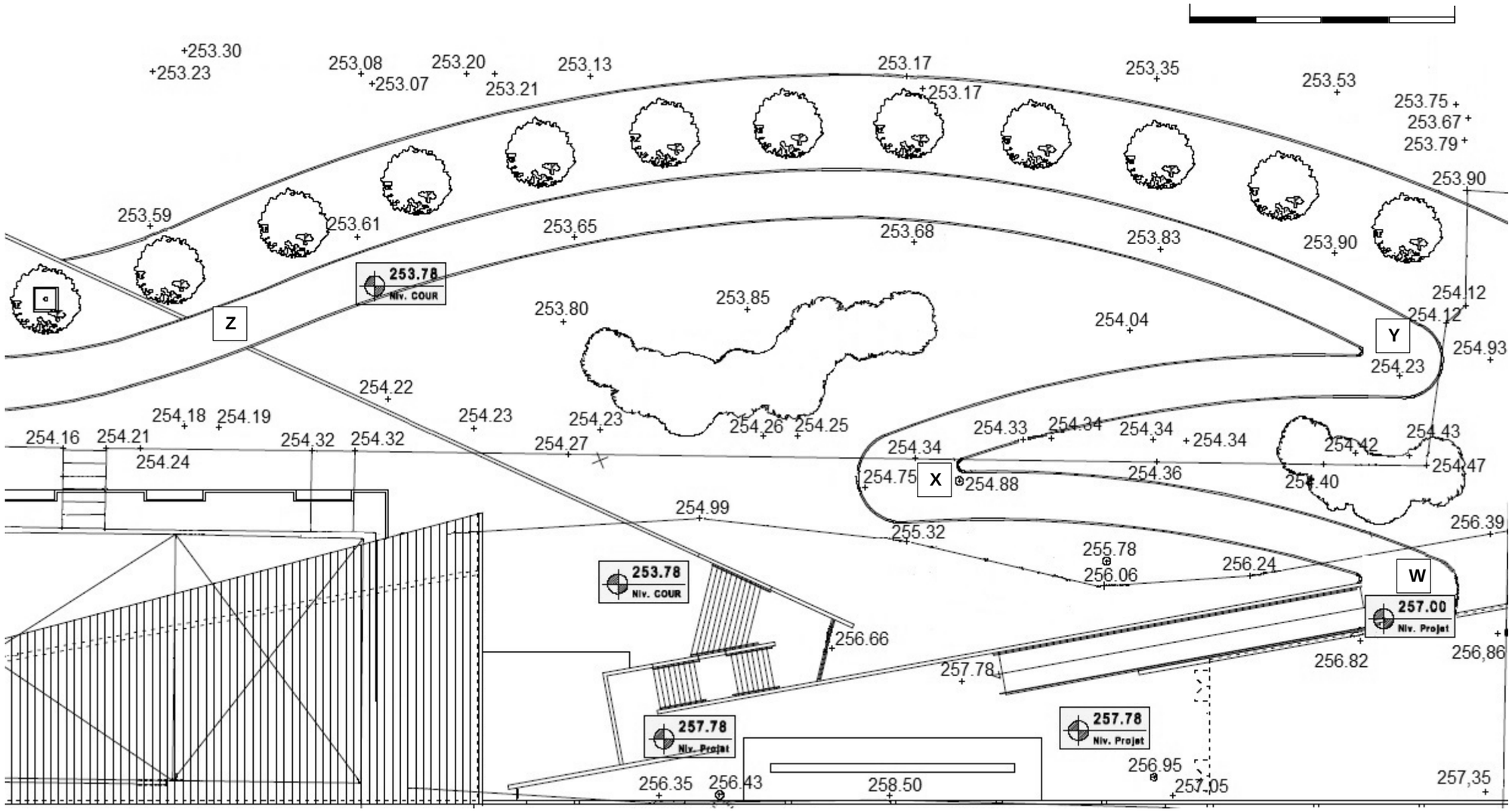

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

MEX

Nom :
(EN MAJUSCULES)

Prénom :

Date de naissance :

EXAMEN :

Section :
Spécialité ou Option :

ÉPREUVE :

Centre d'épreuve :
Date :

N° ne rien inscrire

N° ne rien inscrire

ANNEXE A ***(à compléter et à rendre avec la copie)***

PLANNING CORRIGÉ – AMÉNAGEMENT Collège François Rabelais

Correspondance avec le DOC N°1	TACHES	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7	Jour 8	Jour 9	Jour 10	Jour 11
A	Réalisation gradins bois											
B	Réalisation bordures béton											
C	Réalisation allée en stabilisé											
D	Réalisation allée en béton											
E1	Réalisation fosse plantation arbres											
E2	Plantation arbres											
F1	Préparation sol massifs											
F2	Plantation arbustes											
G1	Préparation toitures											
G2	Pose des plaques précultivées sur toiture											
H	Engazonnement du talus											
I	Autres engazonnements											
J	Réalisation de la cours en stabilisée											
K	Engazonnement des patios											
	Personnel: effectif cumulé :											

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE